



Présentation du Service Exploitation

Direction de l'assainissement

Décembre 2023

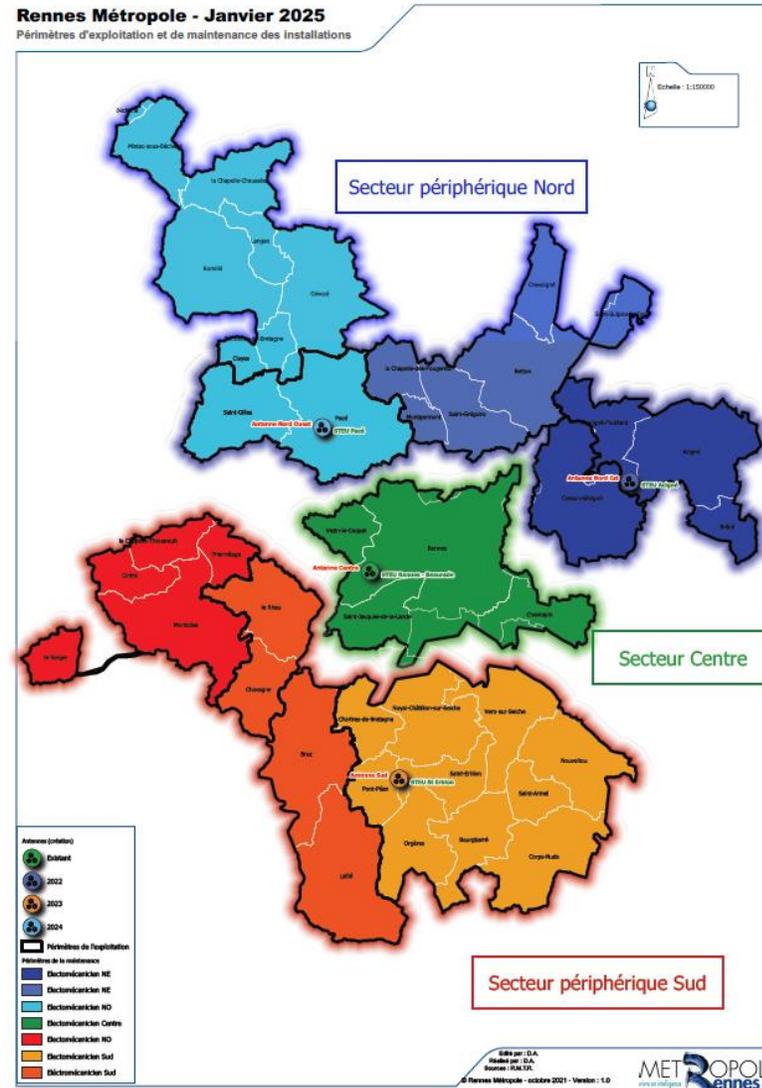
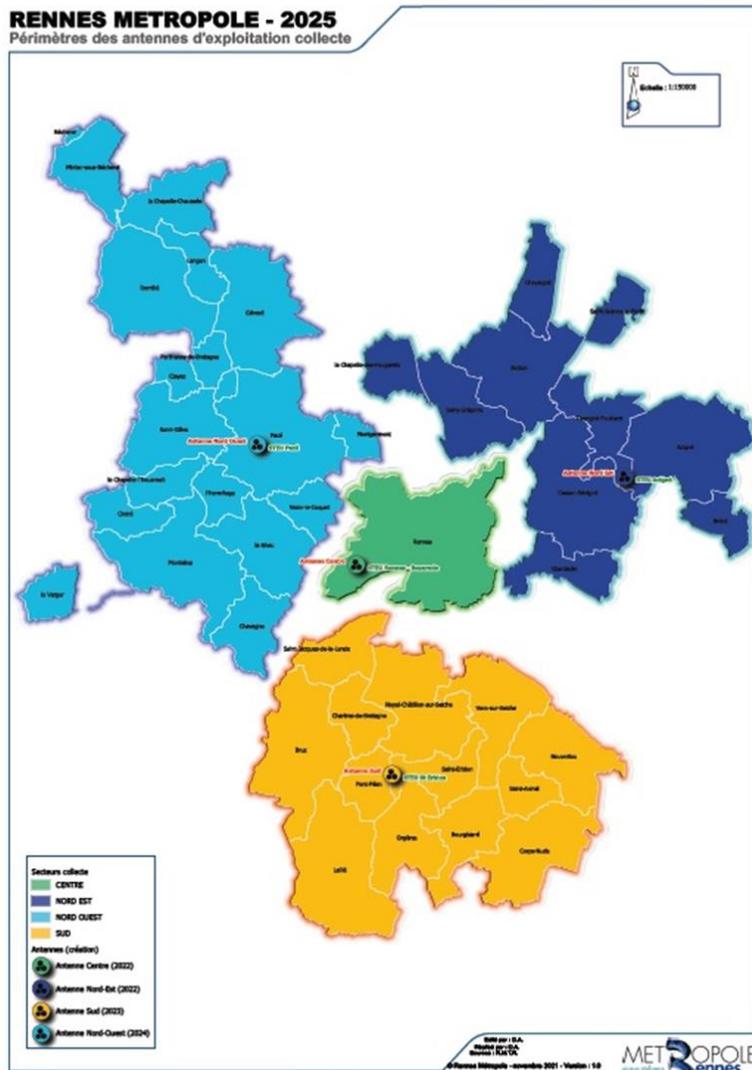
Régie publique
d'assainissement
de Rennes Métropole

La performance
au service des
eaux usées



Assainissement

Le territoire





L'organigramme COLLECTE

Responsable de l'unité

Y. LE BRUCHEC

Antenne Rennes
+1 responsable V. Bernard
(+ référent Op Am)

1 technicien : En cours de
recrutement (Réfèrent VHP)
6 VHP
4 AER
5 Polyvalents

1 technicien : JF. Clément
6 égoutiers
6 maint visitable
6 maçons

Antenne Nord Est
+ 1 responsable T. Le Cabec

+1 gestionnaire réseau :
M. Zuffellato

2 VHP
F. Lemesnager
C. Bourdon

4 AER
Y. Moreaux
H. Heurtin
T. Guillard
En cours de recrutement

Antenne Sud
+1 responsable Georges
Colin

+1 gestionnaire réseau
J. Bruno

2 VHP
K. Nivet
P. Wolf

4 AER
P. Rouesne
Recrutement en cours
Recrutement en cours
Recrutement en cours

Antenne Nord Ouest
+1 responsable Mo. Martin
(référente GIMA)

+ 1 gestionnaire réseau
AL. Gueguen

2 VHP (Camion Hydrocureur)
A. Clermont
F. Trochet

4 AER (Agent d'exploitation réseau)
JM. Fretel
S. Cosnier
S. Chenard
D. Marigo



L'organigramme INSTALLATION

Exploitation INSTALLATIONS
R. JACOB

Maintenance INSTALLATIONS
G. LEROY

Secteur centre
Y. Léveil
10+0

Secteur centre
P. Prévaire
5 Electromécaniciens

GMAO
M. Auregan

Secteur Nord
J. Durand
5 agents de conduite

Process
L. Oger (expert)
+ C. Briard

Secteur Périphérique
E. Pelou
6 Electromécaniciens

Télégestion
L. Bourlieux

Secteur Sud
F. Lebreton
5 agents de conduite

Renouvellement
électro
J. Marais (expert)

Automatisme
B. Triquet



Les missions

- Collecter les eaux usées et les eaux pluviales (+GIMA)
- Maintenir les ouvrages réseaux (fonte de voirie, etc...)
- Entretien des Bassins Tampons Eaux Pluviales
- Lutter contre les nuisibles (dératisation)
- Suivre les opérations d'aménagements (ZAC, DEI, DV, Lotissement, etc...)
- Suivre les raccordements des usagers sur domaine public

Garantir le même service aux usagers au même prix, quelque soit le lieu



Objectifs DA



Direction de l'assainissement de Rennes Métropole

Politique Qualité Sécurité Environnement



Rennes, le 14/12/2021

Rennes Métropole exerce la compétence assainissement sur l'ensemble des 43 communes qui la composent. La direction de l'assainissement est engagée dans une démarche Qualité, Sécurité et Environnement afin de s'assurer du respect des engagements suivants : se conformer à la législation applicable et aux autres exigences auxquelles le service a souscrit, prévenir les lésions corporelles et atteintes à la santé, prévenir les risques de pollution et s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue. Une démarche d'extension progressive du territoire certifié est engagée. La mise en œuvre de cette démarche est confiée pour son application au directeur de l'assainissement.

QUALITE

La mission d'un service public d'assainissement est de collecter et évacuer à la rivière au moindre coût les eaux usées et pluviales, et ce, sans nuisance pour l'usager, la population, le personnel et la rivière, et dans le respect de la réglementation.

Dans le cadre de cette mission, la direction de l'assainissement s'engage à :

- ◆ Déployer la stratégie financière de renouvellement des réseaux
- ◆ Accompagner le développement urbain du territoire
- ◆ Maîtriser le déploiement de la régie directe sur l'ensemble du territoire
- ◆ Améliorer la relation aux usagers
- ◆ Améliorer le dispositif de solidarité locale

SANTE / SECURITE

Les risques professionnels dans le domaine de l'assainissement sont nombreux. Soucieuse de garantir des conditions de travail sûres à ses agents et prestataires extérieurs, Rennes Métropole s'engage à exercer son activité avec le souci permanent d'améliorer la sécurité et le bien-être des agents.

Consciente de cette réalité, la direction de l'assainissement s'engage à :

- ◆ Réduire l'exposition des agents aux espaces confinés
- ◆ Favoriser le bien-être au travail des agents
- ◆ Améliorer la manipulation des tampons
- ◆ Améliorer les situations de travail liées au travailleur isolé

ENVIRONNEMENT

Gestionnaire d'un réseau d'assainissement de plus de 1 600 km et de 25 unités de traitement, la direction de l'assainissement participe pleinement à la dynamique de protection de l'environnement de Rennes Métropole.

A la recherche permanente de pistes d'amélioration de sa performance environnementale, la direction de l'assainissement, s'engage à :

- ◆ Réduire les déversements au milieu naturel
- ◆ Limiter l'impact de l'imperméabilisation des sols
- ◆ Adapter les filières de traitement des boues en fonction des évolutions sociétales et réglementaires
- ◆ Réduire les impacts sur l'air/le climat et la consommation d'énergie
- ◆ Améliorer la connaissance des impacts sur le milieu

Pascal Hervé

Vice-président - eau, assainissement, GEMAPI, biodiversité et foncier

Karine Fleury

Directrice du Pôle Ingénierie et Services Urbains



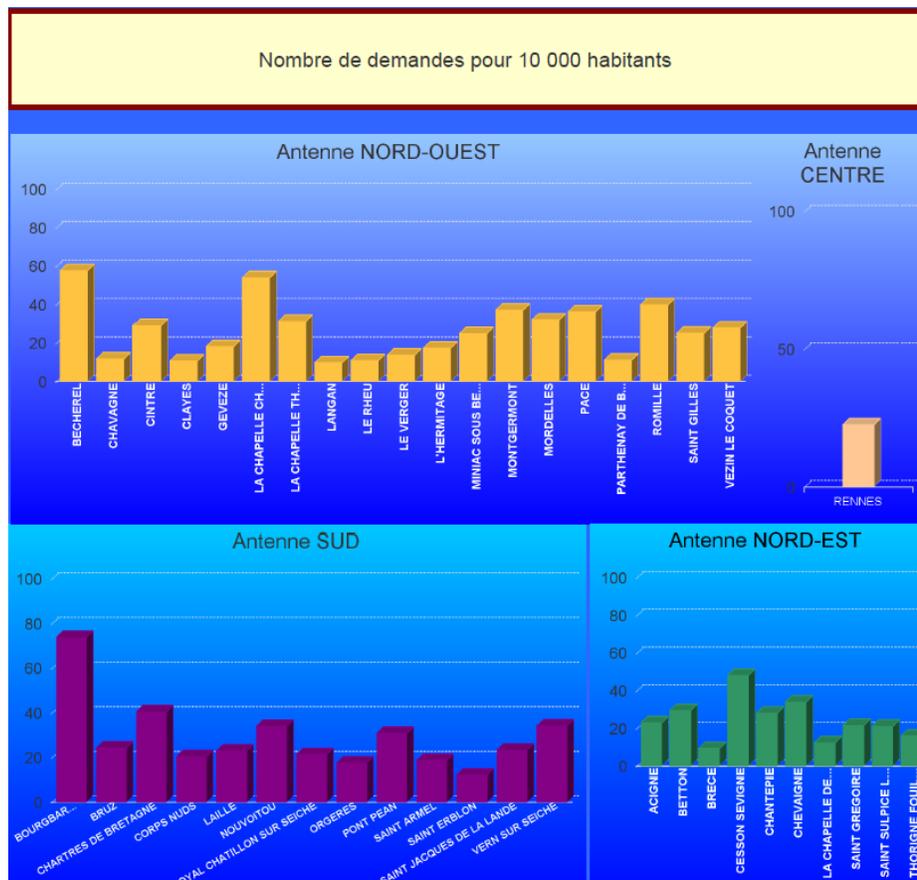
Les contacts

- **Responsable Antenne Nord-Ouest** : Morgane MARTIN
 - Tel : **06.64.73.33.43**
 - Mail : mo.martin@rennesmetropole.fr
 - Lieu : STEU de Pacé : Janvier 2024
- **Gestionnaire réseau** : Anne Laure GUEGUEN
 - Mail : da-amenagements@rennesmetropole.fr
 - Mail : da-raccordement@rennesmetropole.fr
- **Direction Assainissement Accueil**
 - 02-23-62-24-10
 - Citézen : <https://metropole.rennes.fr/signaler-une-anomalie-dans-une-rue-de-la-metropole>
- **Astreinte DA**
 - 06-24-13-61-40



Activité de l'unité collective

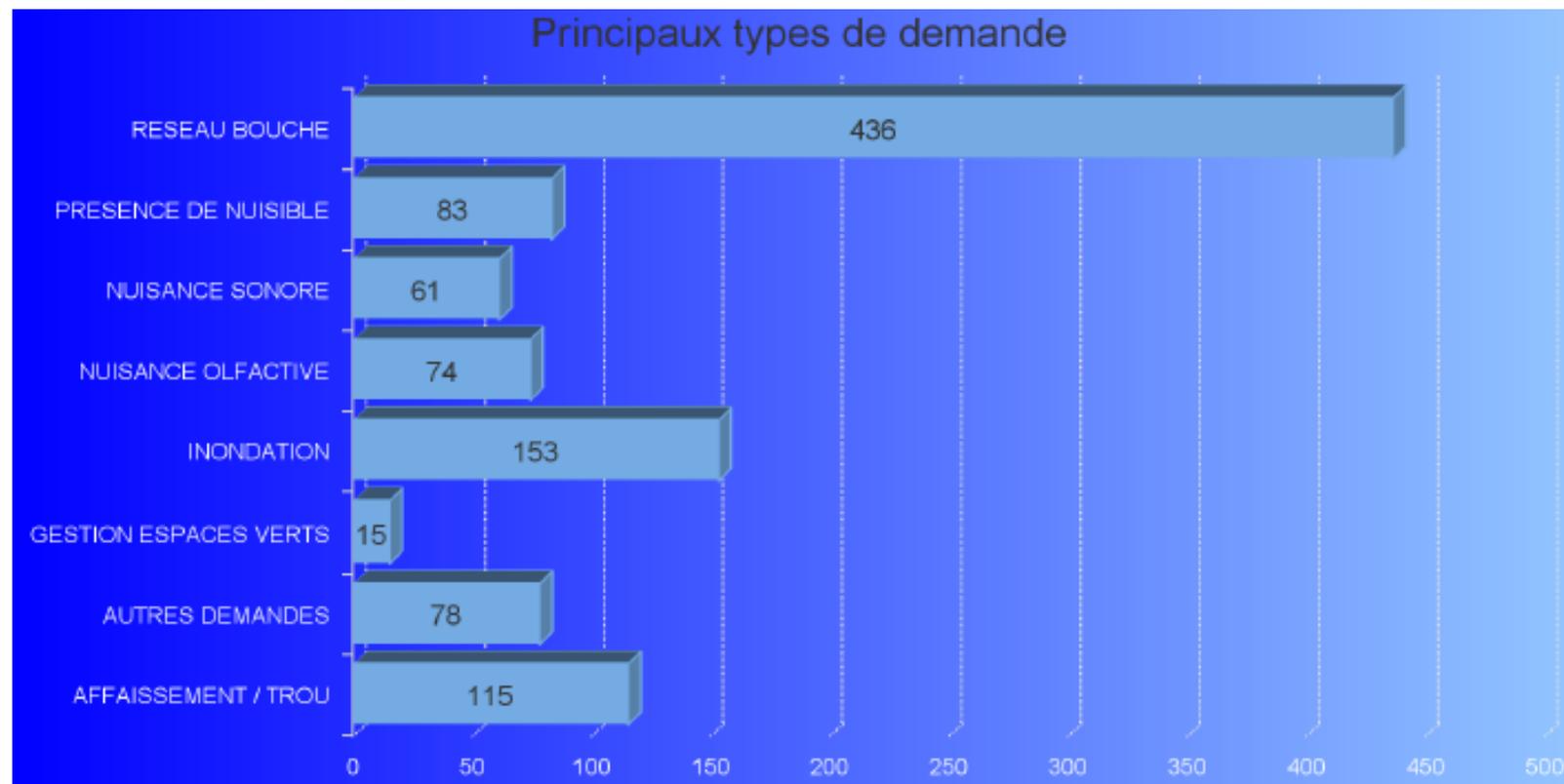
Quelques chiffres





Activité de l'unité collective

Quelques chiffres





Les échanges

- Transmission des BAF en mars

- Vos attentes ?



Merci de votre attention !

